

INSCRIPTION AU DÉPÔT DIRECT

INSCRIPTION VIA SYNCHRO

Vous avez accès à SYNCHRO lorsque vous êtes **un(e) employé(e) actif/ve**. Autrement dit votre contrat doit toujours être en vigueur pour avoir accès au module Libre-service de Synchro.



SYNCHRO, c'est quoi?

Il s'agit du système informatique de gestion de l'UdeM. Il possède plusieurs modules comme le module libre-service. C'est dans ce module que vous pourrez voir vos informations personnelles en tant qu'employé(e) de l'Université et vous assurer que celles-ci sont à jour. Vous pourrez notamment mettre à jour votre adresse et mettre en place le dépôt direct. Tout ce qui est relatif à votre dossier comme employé(e) de l'UdeM se trouve dans votre Libre-Service SYNCHRO.

PROCÉDURE D'ACCÈS À SYNCHRO

1 - Vous devez d'abord vous connecter au VPN de l'UdeM.



Université  de Montréal

Bienvenue au
Service d'accès VPN

Code d'identification

UNIP / mot de passe

Ceux que vous utilisez sur votre Centre étudiant

Veuillez entrer votre **code d'identification** et **mot de passe**, afin de valider votre identité.

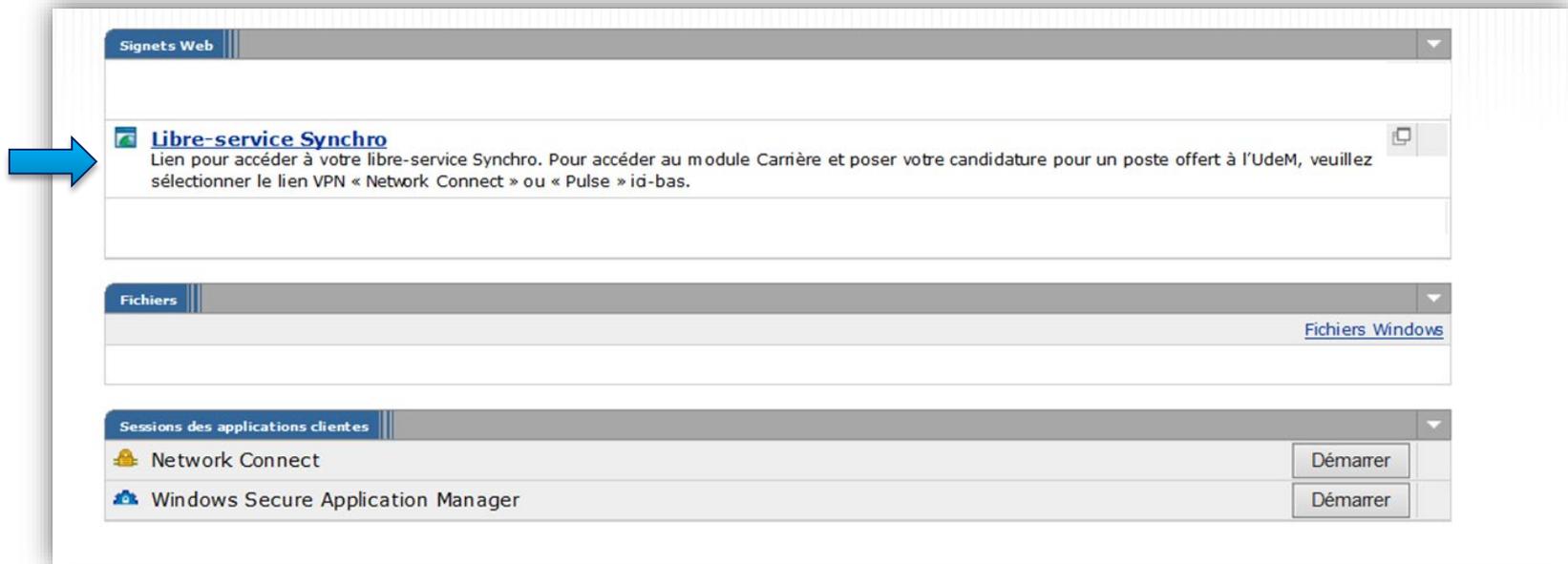
 [ACCÉDER AU VPN](#)



Le VPN, c'est quoi?

Il s'agit d'un accès sécurisé qui vous permet de vous connecter aux différents services de l'Intranet universitaire, notamment SYNCHRO, via votre ordinateur, portable, tablette, cellulaire personnel. En savoir plus sur [LE VPN](#).

2 – Choisissez le signet Web « Libre-service SYNCHRO ».



3 – Un nouvel écran apparaîtra et vous devrez de nouveau saisir vos identifiants. Les mêmes que dans l'étape 1.



BIENVENUE DANS L'ENVIRONNEMENT SYNCHRO



Pour mettre en place le dépôt direct et inscrire vos coordonnées bancaires, suivre le chemin suivant :

LIBRE SERVICE > PAIE ET RÉMUNÉRATION > DÉPÔT DIRECT.

Pour mettre à jour votre adresse de domicile et postale, suivre le chemin suivant :

LIBRE SERVICE > DONNÉES PERSONNELLES > ADRESSES DOMICILE ET POSTALE

INSCRIPTION AU DÉPÔT DIRECT



PROBLÈME D'ACCÈS SYNCHRO

Vous devez dans un premier temps contacter le service de la DGTIC pour vous assurer que le problème n'est pas d'ordre technique. Vous pouvez les contacter de deux façons :

- [Formulaire d'aide en ligne DGTIC](#)
- Téléphone au 514.343.7288



INSCRIPTION VIA LE FORMULAIRE D'AIDE EN LIGNE DRH



Enfin, si le service de la DGTIC ne parvient pas à résoudre le problème. Vous pourrez vous inscrire au dépôt direct en remplissant le formulaire d'aide en ligne disponible sur le site Internet de la DRH de l'Université:

[Formulaire d'aide en ligne DRH](#)

Veillez inscrire vos coordonnées bancaires ou joindre un spécimen de chèque et indiquer que vous n'avez pas accès à votre Libre-Service SYNCHRO.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION